



Patrick DISTEL
Commissaire aux Comptes

**FONDATION SAINT FRANCOIS
1/5 RUE COLOME
67501 HAGUENAU**

**RAPPORTS DU
COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation
des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025**

FONDATION SAINT FRANCOIS

Fondation reconnue d'utilité publique par décret du 5 février 2008

Siège social : 1-5 rue Colomé – 67501 HAGUENAU

SIREN : 311 127 781

FONDATION SAINT FRANCOIS

1/5 RUE COLOME

67501 HAGUENAU

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

**Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation
des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025

Aux Membres de la Fondation Saint François,

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Conseil d'Administration, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la Fondation Saint-François relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fondation à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de mon rapport.

Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, j'attire votre attention sur l'incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la continuité d'exploitation décrite dans la note « **Continuité d'exploitation** » en page 8 de l'annexe des comptes annuels.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, j'attire votre attention sur le point suivant exposé dans la note en page 9 de l'annexe « **Changement de méthodes d'évaluation et de présentation** » relative au changement de méthode lié au changement de réglementation comptable par le règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022 applicable à compter de l'exercice ouvert le 1er janvier 2025.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 821-53 et R. 821-180 du Code de Commerce relatives à la justification de mes appréciations, outre le point décrit dans la partie « Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation », je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de la Fondation Saint François.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Fondation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Fondation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Schiltigheim, le 10 juin 2026



Patrick DISTEL

Commissaire aux comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Colmar

FONDATION SAINT FRANCOIS

Fondation reconnue d'utilité publique par décret du 5 février 2008

Siège social : 1-5 rue Colomé – 67501 HAGUENAU

SIREN : 311 127 781

ANNEXE

AU

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

ACTIF DU BILAN	1
PASSIF DU BILAN	2
COMPTE DE RESULTAT	3 – 4
ANNEXES	5 - 26

Bilan Actif

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		31/12/2025			31/12/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement (I)	191 710	191 710		
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais de développement	373 377		373 377	285 147
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	1 595 480	1 459 423	136 057	187 815
	Autres immobilisations incorporelles	4 710 332		4 710 332	4 710 332
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	2 890 340		2 890 340	2 890 340
	Constructions	46 930 028	31 403 652	15 526 376	16 416 719
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	7 690 807	7 024 572	666 235	910 253
	Autres immobilisations corporelles	2 565 507	2 228 534	336 973	430 942
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes	99 029		99 029	338 387
	BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
ACTIF CIRCULANT	Participations	5 120		5 120	5 000
	Créances rattachées à des participations				
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Autres titres immobilisés	5 620	1 156	4 464	4 464
	Prêts	664 283		664 283	623 028
	Autres immobilisations financières	15 187		15 187	12 187
	TOTAL (II)	67 545 109	42 117 336	25 427 773	26 814 615
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières et autres approvisionnements	1 021 123		1 021 123	864 685
	En-cours de production				
	Produits finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	5 640		5 640	
	CREANCES (2)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	2 744 181	194 984	2 549 198	2 376 521
	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres créances	875 099		875 099	1 036 288
	Charges constatées d'avance	204 280		204 280	246 424
	Valeurs mobilières de placement				
	Instruments financiers et jetons détenus				
	Disponibilités	745 242		745 242	1 054 360
	TOTAL (III)	5 595 566	194 984	5 400 582	5 578 278
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission des emprunts (IV)				
	Primes de remboursement des emprunts (V)				
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation				
	Actif (VII)				
TOTAL ACTIF (I à VII)		73 332 385	42 504 030	30 828 355	32 392 893

(1) dont immobilisations financières à moins d'un an

635 215

(2) dont créances à plus d'un an

194 984



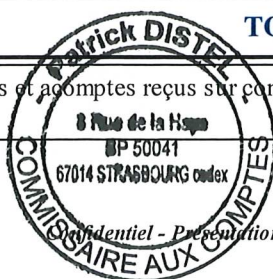
Bilan Passif

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

31/12/2025

31/12/2024

FONDS PROPRES		31/12/2025	31/12/2024
	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires	17 833 225	17 833 225
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
	Autres	13 972 956	13 972 956
	Report à nouveau	(11 973 138)	(11 216 972)
	Excédent ou déficit de l'exercice	(2 312 475)	(756 166)
	Total des fonds propres (situation nette)	17 520 567	19 833 042
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement	255 780	237 824
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds propres	255 780	237 824
	Total des fonds propres	17 776 347	20 070 867
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
	Total des fonds reportés et dédiés		
Provisions	Provisions pour risques	120 000	120 000
	Provisions pour charges	299 172	312 393
	Total des provisions	419 172	432 393
DETTES	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit	5 546 449	5 657 758
	Emprunts et dettes financières divers (2)	19 484	19 544
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	114 706	123 716
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 087 776	2 972 241
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	2 515 907	2 684 768
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		5 181
	Autres dettes	348 513	426 424
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes (1)	12 632 835	11 889 633
Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif			
TOTAL PASSIF		30 828 355	32 392 893
(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		8 269 461	11 765 916
(2) Dont emprunts participatifs			



Confidentiel - Présentation des comptes

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	31/12/2024
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations		
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens	1 159 462	1 457 705
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	32 556 288	32 912 223
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions	1 545 623	1 927 030
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		126 568
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions	500 531	532 466
	Utilisations des fonds dédiés		
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	3 073	
	Autres produits	113 528	5 920
Total des produits d'exploitation		35 878 505	36 961 911
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises	1 159 930	1 486 966
	Variation de stocks		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements	7 686 753	7 340 523
	Variation de stocks	(156 438)	(12 935)
	Autres achats et charges externes	7 288 964	7 304 644
	Aides financières	2 478	
	Impôts, taxes et versements assimilés	1 499 222	1 727 421
	Salaires	12 944 798	13 153 143
	Cotisations sociales	4 920 132	4 746 738
	Dotation aux amortissements et dépréciations	2 295 615	2 358 694
	Dotation aux provisions	299 172	312 393
	Reports en fonds dédiés		
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
	Autres charges	43 083	32 487
Total des charges d'exploitation		37 983 708	38 450 075
RESULTAT D'EXPLOITATION		(2 105 203)	(1 488 164)



Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	31/12/2024
RESULTAT D'EXPLOITATION		(2 105 203)	(1 488 164)
PRODUITS FINANCIERS	De participation	234	241
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé	151	130
	Autres intérêts et produits assimilés	15 792	36 258
	Reprises sur dépréciations et provisions		74 288
	Différences positives de change		
	Produits des immobilisations financières cédées		
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
Total des produits financiers		16 177	110 917
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées	91 144	94 895
	Différences négatives de change		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		72 735
Total des charges financières		91 144	167 631
RESULTAT FINANCIER		(74 966)	(56 713)
RESULTAT COURANT avant impôts		(2 180 169)	(1 544 877)
	Produits exceptionnels	56 094	1 005 545
	Charges exceptionnelles	188 400	216 834
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(132 306)	788 711
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices			
TOTAL DES PRODUITS		35 950 776	38 078 374
TOTAL DES CHARGES		38 263 251	38 834 540
EXCEDENT ou DEFICIT		(2 312 475)	(756 166)
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature			
Prestations en nature			
Bénévolat			
TOTAL			
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens			
Prestations			
Personnel bénévole			
TOTAL			





ANNEXE DES COMPTES

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Au Bilan de l'exercice clos le 31/12/2025, dont le total est de **30 828 355 €** et au Compte de Résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dont le total est de 38 263 251 € pour les charges et de 35 950 776 € pour les produits, dégageant une perte de **2 312 475** Euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025**.

Il a une durée de 12 mois



FAITS CARACTERISTIQUES

Réorganisation des activités et adaptation du modèle de prise en charge

Au cours de l'exercice, la Fondation a poursuivi une réflexion approfondie sur l'organisation et la soutenabilité de son modèle de prise en charge, dans un contexte marqué par des tensions structurelles persistantes affectant le secteur.

- Le Centre de Soins Non Programmés (CSNP)

Un audit complet du modèle économique du Centre de Soins Non Programmés (CSNP) a notamment été réalisé afin d'évaluer les conditions de pérennité de cette activité.

Les conclusions de cet audit ont conduit à une réorganisation interne ainsi qu'à une réorientation progressive des flux tout en privilégiant le maintien de la prise en charge de patients par les chirurgiens de la main et les médecins d'accueil au sein du CSNP.

- Activité Hospitalisation complète

Une réorganisation de l'activité d'hospitalisation complète de médecine interne a été engagée courant mai 2025, avec une évolution vers un fonctionnement davantage orienté vers la médecine polyvalente. Cette évolution vise à mieux répondre aux besoins de santé du territoire tout en améliorant l'efficacité de l'organisation.

Suspension temporaire de certaines activités

Le Conseil d'administration a décidé la suspension temporaire partielle de l'activité de deux Centres de Soins Infirmiers.

Cette décision résulte principalement : de la pénurie persistante de personnels infirmiers ainsi que des contraintes économiques pesant sur ces activités, malgré les efforts engagés pour en assurer la continuité.

Évolution des partenariats

La Fondation a également pris acte de la décision de la Fondation Vincent de Paul de mettre un terme à la collaboration en oncologie à compter du 31/10/2025.

Cette évolution met fin à une coopération ayant bénéficié au territoire.



Contexte économique et tarifaire

L'exercice demeure marqué par un contexte national de stagnation des tarifs hospitaliers et de retards dans la publication de certaines évolutions tarifaires et réglementaires.

Cette situation a limité les capacités d'adaptation économique des établissements de santé, dans un environnement caractérisé par une hausse continue des charges d'exploitation, notamment salariales et énergétiques. Les retards de publication tarifaire ont également entraîné des décalages dans les processus de facturation et de traitement administratif.

Dans ce contexte, l'établissement a connu des tensions de trésorerie, nécessitant une vigilance accrue et une gestion quotidienne rigoureuse. Des dispositifs ont été mis en place pour garantir et sécuriser les flux.



MODES ET METHODES D'EVALUATION APPLIQUES AUX DIVERS POSTES DU BILAN

Principe comptable

Les états financiers ont été établis en conformité avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-06 du 5 décembre 2018, relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif. Ce règlement a été mis à jour par le règlement ANC 2022-06 homologué par arrêté du 26 décembre 2023, entrant en application obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Continuité d'exploitation

Les Etats Financiers de la Fondation Saint François ont été établis selon le principe de continuité d'exploitation.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, la Fondation Saint François a enregistré un résultat déficitaire de 2 312 475 euros et présente au 31 décembre 2025, des capitaux propres de 17 776 347 euros.

La trésorerie nette disponible au 31 décembre 2025 s'élève à 350 204 euros et la Fondation Saint François a connu des tensions de trésorerie au cours de l'exercice.

Par ailleurs, la Fondation Saint François est exposée à une diminution de ses ressources liées à la non-reconduction ou la réduction de certaines subventions publiques.

Face à cette situation, la Direction envisage la mise en œuvre de mesures d'économies, de restructuration des charges, la recherche et la sécurisation de nouvelles ressources.



Changement de méthodes d'évaluation et de présentation

À compter du 1er janvier 2025, la société applique le règlement ANC 2022-06 relatif aux comptes annuels. Cette réforme a conduit à une mise à jour de la présentation des comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe). Les états financiers comparatifs ont été aménagés pour répondre aux nouvelles définitions de ce règlement et notamment sur l'application du résultat exceptionnel, du reclassement des cessions d'immobilisations au résultat d'exploitation et de la suppression des comptes de transferts de charges pour les rattacher aux charges concernées.

Modalités d'applications

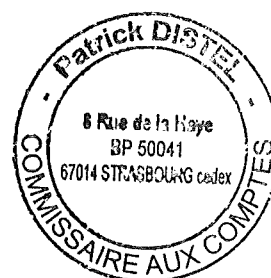
Conformément aux dispositions du règlement, l'application est prospective : les comptes de l'exercice N-1 n'ont pas été retraités. Les états comparatifs ont uniquement été adaptés pour tenir compte de la nouvelle présentation.

Impacts

Cette nouvelle application n'impacte pas le résultat net de l'exercice.

En termes de présentation, les éléments significatifs concernent :

- Les refacturations, présentées en chiffre d'affaires et non en transferts de charges,
- Les avantages en nature, présentées en diminution des charges de personnel et non en transferts de charges,
- Les quotes-parts de subventions d'investissement, présentées dans les autres produits d'exploitation et non en résultat exceptionnel,
- Les valeurs comptables de cession des éléments d'actifs ainsi que les produits de cession, présentés dans les autres produits d'exploitation et non en résultat exceptionnel.



OBJET SOCIAL NATURE ET PERIMETRE D'ACTIVITE

La Fondation Saint-François exerce des activités de « court séjour » sur le champs médico-chirurgicales (MCO), une structure d'Hospitalisation à Domicile, une activité de soins bucco-dentaires pour les personnes en situation de handicap (Handident) et 4 structures sanitaires de proximité réparties dans le Nord de l'Alsace et dispensant des soins infirmiers.

Elle s'entoure d'une équipe médicale de près de 80 praticiens. L'activité médico-chirurgicale offre une diversité de soins importante. Les disciplines exercées concernent : l'angiologie, la dermatologie, la chirurgie digestive, la chirurgie esthétique, la chirurgie gynécologique, la chirurgie dentaire (Handident), la chirurgie de la main, l'ORL, la chirurgie orthopédique, la chirurgie stomatologique, la chirurgie urologique, la médecine et endoscopie.

Elle dispose d'une autorisation d'urgence-main, d'une unité de soins non programmés, des consultations gynécologiques, cardiologiques, ophtalmologiques, et des examens d'imagerie médicale (Radiologie, Echographie, Scanner, IRM).





IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Le fonds de commerce de la Fondation Saint-François est apprécié à 4 710 332 €. Le fonds de commerce n'a pas été réévalué au courant de l'année 2025.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisation ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.



AMORTISSEMENTS

- Frais d'établissement	: 5 ANS
- Logiciels	: 1 à 3 ANS
- Autres immo. incorp. (Fonds de Commerce)	: Non amortissable
- Terrain	: Non amortissable
- Constructions	: 30 - 50 ANS
- Inst. tech. mat. & outil.	: 5 - 20 ANS
- Autres immo. corp.	: 2 - 10 ANS

Tous les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaires en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les amortissements dégressifs correspondent aux biens acquis antérieurement à l'année 2011.

Depuis le 1^{er} janvier 2005, la Fondation applique les nouveaux règlements sur les actifs (CRC 2002-10 "amortissements et dépréciation des actifs immobilisés", 2003-7 "Composants et dépenses de remplacement / provision pour gros entretien " et 2004-6 "définition, comptabilisation et évaluation des actifs").

Les durées de vie exposées dans ce chapitre sont conformes à la nouvelle réglementation comptable sur les actifs, selon laquelle la durée de référence utilisée pour l'amortissement des immobilisations corporelles n'est plus la durée d'usage mais leur durée d'utilisation prévue.



ACTIF IMMOBILISE

	Valeurs Brutes				Amortissements & Dépréciations				Valeurs Nettes		
	Valeurs Brutes 31/12/2024	Acquisitions	Virements internes	Cession	Valeurs Brutes 31/12/2025	Valeurs Brutes 31/12/2024	Augmentations	Cession	Valeurs Brutes 31/12/2025	Valeurs Nettes 31/12/2024	Valeurs Nettes 31/12/2025
20. Immobilisations incorporelles	6 713 843	157 055	-	-	6 870 898	1 530 550	120 583	-	1 651 133	5 183 293	5 219 765
Brevets & Licences	1 526 654	68 826	-	-	1 595 480	1 338 840	120 583		1 459 423	187 814	136 057
Fonds de Commerce	4 710 332	-	-	-	4 710 332	-	-		-	4 710 332	4 710 332
Frais de recherche et développement	285 147	88 229	-	-	373 376	-	-		-	285 147	373 376
Frais d'établissement	191 710	-	-	-	191 710	191 710	-		191 710	-	-
21. Constructions & Agencements	49 217 639	245 769	356 960	-	49 820 368	29 910 581	1 493 072	-	31 403 653	19 307 059	18 416 716
Constructions	15 229 997	5 152	-	-	15 235 149	6 700 885	377 947		7 078 832	8 529 111	8 156 316
Installations techniques & Agencements	29 371 229	240 617	356 960	-	29 968 806	22 068 649	1 049 253		23 117 902	7 302 580	6 850 904
Terrains	2 890 340	-	-	-	2 890 340	-	-		-	2 890 340	2 890 340
Voie d'accès	1 726 073	-	-	-	1 726 073	1 141 046	65 872		1 206 918	585 027	519 155
21. Matériel OP, Info & Mobilier	10 107 920	158 348	-	3 073	10 256 313	8 766 724	486 977	595	9 253 106	1 341 196	1 003 207
Matériel de bureau & informatique	807 809	37 165	-	-	844 974	607 357	83 839		691 196	200 453	153 779
Matériel de transport	28 261	-	-	-	28 261	28 261	-		28 261	-	-
Matériel des Services OP	7 613 839	104 436	-	-	7 711 393	6 700 886	342 522		7 043 408	912 953	667 985
Mobilier	1 658 010	16 747		3 073	1 671 684	1 430 221	60 616	595	1 490 242	227 790	181 443
Total Immobilisations Corporelles & incorporelles	66 039 402	561 172	350 078	3 073	66 947 579	40 207 855	2 100 632	595	42 307 892	25 831 547	24 639 687



LES IMMOBILISATION EN COURS / AVANCES & ACOMPTES

	Valeurs Brutes				
	Valeurs Brutes 31/12/2024	Acquisitions	Virements internes	Cession	Valeurs Brutes 31/12/2025
Aménagement Seebach	11 110	-	-	-	11 110
Renovation ascenseurs	101 640	45 136	146 776	-	-
Restructuration Bureau AFR	210 184	-	210 184	-	-
Dépôt de Sang	-	-	6 882	-	6 882
Refonte architecture Reseau	-	57 140	-	-	57 140
Total Immobilisations En cours	322 934	102 276	- 350 078	-	75 132
Avances & Acomptes sur Immobilisation	15 453	8 444	-	-	23 897
Total Avances & Acomptes	15 453	8 444	-	-	23 897
Total Général	338 387	110 720	- 350 078	-	99 029



Les immobilisations en cours s'élèvent à 99 029 €.
Ils s'inscrivent dans une démarche d'amélioration de la qualité des services et d'optimisation de gestion.

LES IMMOBILISATION FINANCIERES

Les Titres de participations sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. A la clôture de l'Exercice, la valeur d'acquisition des titres est comparée à la valeur d'inventaire. Lorsque cette dernière est inférieure à la valeur d'acquisition, une provision pour dépréciation est constituée du montant de cette différence.

Les Immobilisations Financières sont composées essentiellement de prêts accordés aux salariés ainsi que les fonds versés aux organismes collecteurs de l'effort à la construction.



ACTIF CIRCULANT

STOCKS

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix achat et frais accessoires).

Aucune provision pour dépréciation des stocks n'est à constater.

CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Celle-ci s'élève au 31/12/2025 à 194 984 €.

		Montants provisions au début 2025	Augmentations	Diminutions	Montants provisions fin 2025
49100000	Provisions pour risques - HAD	152 024 €	150 079 €	152 024 €	150 079 €
49100000	Provisions pour risques - Clinique	36 114 €	44 905 €	36 114 €	44 905 €
	Totaux Provision pour dépréciation des clients	188 138 €	194 984 €	188 138 €	194 984 €



ETATS DES CREANCES

ETATS DES CREANCES		Montants Brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Autres titres immobilisés			
	Prêts	664 283 €		664 283 €
	Autres immobilisations financières	15 187 €		15 187 €
	Totaux	679 470 €	0 €	679 470 €
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux	194 984 €		194 984 €
	Autres créances clients	2 549 198 €	2 549 198 €	
	Personnel et comptes rattachés	25 245 €	25 245 €	
	Organismes sociaux	70 159 €	70 159 €	
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts et taxes			
	Etats et autres collectivités	121 556 €	121 556 €	
	Groupe et associés	63 025 €	63 025 €	
	Débiteurs divers	595 114,00 €	595 114 €	
	Charges constatées d'avances	204 280 €	204 280 €	
	Totaux	3 823 561 €	3 628 577 €	194 984 €
	Total des créances	4 503 031 €	3 628 577 €	874 454 €

VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les Valeurs Mobilières de Placement sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. A la clôture de l'Exercice, la valeur d'acquisition des V.M.P. est comparée à la valeur d'inventaire. Lorsque cette dernière est inférieure à la valeur d'acquisition, une provision pour dépréciation est constituée du montant de cette différence.

Au 31 décembre 2025, aucune provision pour dépréciation n'est constatée.



PRODUITS A RECEVOIR

PRODUITS A RECEVOIR	2025
Créances fournisseurs - Avoir non parvenus	4 502 €
Clients et comptes rattachés	136 502 €
Personnels et comptes rattachés	0 €
Organismes sociaux	70 159 €
Etats - produits à recevoir	121 556 €
Divers produits à recevoir	571 068 €
Disponibilités - intérêts à recevoir	11 951 €
Totaux	915 739 €

Les produits à recevoir sont essentiellement composés :

- ⇒ Des loyers, redevances, et diverses refacturations facturés aux médecins.
- ⇒ Des subventions d'exploitation et d'investissement à recevoir ;
- ⇒ Des remboursements des formations 2025 à recevoir ;



PASSIF

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

		Montants provisions au début 2025	Augmentations	Diminutions	Montants provisions fin 2025
15110000	Provisions pour risques - Clinique	120 000 €	0 €	0 €	120 000 €
15300000	Provisions Indemnités départ retraite	312 393 €	299 172 €	312 393 €	299 172 €
	Totaux Provision pour risques et charges	432 393 €	299 172 €	312 393 €	419 172 €

Les provisions pour risques & charges comprennent :

- Les provisions pour litige à hauteur de 120 000 € ;
- La provision pour indemnités de départ à la retraite.

Les engagements de fin de carrière sont calculés selon la méthode des unités de crédit projetées.

Le calcul est effectué salarié par salarié. L'engagement total de l'entreprise correspond à la somme des engagements individuels.

Au 31 décembre 2025, le montant des engagements d'indemnités de départs en retraite de la société est estimé à 299 172 € euros.

Ce montant fait l'objet d'une provision dans les comptes.

L'évaluation est basée sur la rémunération de chaque personne à la clôture de l'exercice augmenté d'un pourcentage de charges sociales de 45%, de son âge, de son ancienneté actuelle et de ses droits à indemnité en fonction des dispositions prévues par l'accord collectif de la Fondation Saint-François.

Elle est corrigée de l'espérance d'atteindre 65-67 ans par application de coefficients venant de tables statistiques.

Le coefficient d'actualisation utilisé est de 3.6 %

Cette méthode correspond à l'approche préconisées par le CNC.



DETTES FINANCIERES AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

Montants Bruts	Total	A 1 an au +	+ de 1 an
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	5 151 411 €	922 226 €	4 229 185 €

Les remboursements des emprunts de l'Exercice 2025 s'élèvent à : 846 048 €.

DETTES FINANCIERES DIVERSES

Les dettes financières sont composées essentiellement d'un dépôt de garantie & cautions pour les badges de parking du personnel de la Clinique Saint-François.



DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES

Banque	Objet	Montant	Date début Emprunt	Date fin Emprunt	CRD au 31/12/2025	Type de garantie	Montants garantie au 31/12/2025	Notes 2025
SG	Locaux HAD	1 500 000	11/05/2020	11/12/2034	992 894	Nantissement SG n° 512 119	-	Levée Nantissement SG n° 512 119
SG	Travaux d'extension et de construction	1 500 000	01/09/2017	15/10/2028	424 880	Nantissement SG n° 512 118	-	Levée Nantissement SG n° 512 118
SG	Financement Chauffage	550 000	20/05/2020	20/03/2030	248 988	Nantissement n° 512 120	-	Levée Nantissement SG n° 512 120
BECM	Extension Bâtiment Médecine	700 000	31/01/2017	31/12/2026	76 412	Promesse Hypothèque (2023)	-	-
BECM	Nouveaux locaux CSI Soultz	200 000	31/12/2018	30/11/2030	85 995	Promesse Hypothèque (2023)	-	-
BECM	Financement Aménagement locaux HAD	650 000	30/11/2019	30/11/2031	327 210	Promesse Hypothèque (2023)	-	-
BECM	Financement inest Bloc Op + HAD + Cuisine	375 000	30/04/2020	31/03/2030	166 096	Promesse hypothèque	-	-
BECM	Financement Parking	725 000	31/07/2020	30/04/2027	154 113	Promesse hypothèque	-	-
BECM	Financement Parking	725 000	31/12/2020	30/11/2032	702 470	Promesse hypothèque	-	-
BECM	Acquisition et installation d'une nouvelle salle de bloc op	960 000	26/03/2021	31/03/2031	518 410	Promesse Hypothèque (2023)	-	-
SG	Renovation Bloc opératoire OP3	700 000	07/07/2023	07/06/2038	621 415	Promesse hypothèque	-	-
BECM	Travaux d'aménagement du nouveau centre ophtalmologique	450 000	05/09/2023	31/10/2030	323 060	Promesse hypothèque	-	-
BECM	Travaux aménagement AFR	200 000	30/11/2024	31/10/2029	164 868	-	-	-
BECM	Investissements 2025	350 000	10/12/2025	30/11/2030	344 600	Promesse hypothèque	-	-
TOTAL					5 151 411			



ETATS DES DETTES

		2025		
ETAT DES DETTES		Montants Brut 2025	A 1 an au plus	A plus d'un an
	Emprunts obligataires convertibles (1)			
	Autres emprunts obligataires (1)			
	Emprunt dettes auprès des Ets de crédit à 1 an max	395 038 €	395 038 €	
	Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit (1)	5 151 411 €	922 226 €	4 229 185 €
	Emprunts et dettes financières divers (1)	19 484 €		19 484 €
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 087 776,00 €	4 087 776 €	
	Personnels et comptes rattachés	551 893 €	551 893 €	
	Organismes sociaux	1 708 396 €	1 708 396 €	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxe sur la valeur ajoutée	61 245 €	61 245 €	
	Obligations cautionnées			
	Autres impôts taxes et versements assimilés	194 374 €	194 374 €	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
	Groupes et associés			
	Autres dettes	348 513 €	348 513 €	
	Produits constatés d'avance			
	Totaux	12 518 130 €	8 269 461 €	4 248 669 €
RENOIS (1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	350 000 €		
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	846 048 €		



ENGAGEMENTS DE CREDIT-BAIL

Compte comptable	Description	Financier	Montant Total TTC	REDEVANCES TTC		ENGAGEMENTS RESTANTS	
				Exercice 2025	Cumulées au 31/12/2025	-1an	+ 1an à 7 ans
612 203 00	Photocopieur	BNP Lease	12 611,75	2 481,00	10 006,70	2 481,00	124,05
612 232 00	Kit Visera Elite 2 & Caméra	CM CIC Leasing	71 424,00	14 284,80	64 281,60	7 142,40	0,00
612 233 00	Riso GD7330	CM CIC Leasing	171 014,40	28 502,40	106 884,00	28 502,40	35 628,00
612 234 00	Stérilisateur Olinn	CM CIC Leasing	56 232,00	11 246,40	47 797,20	8 434,80	0,00
612 235 00	Echographe Venue Fit	Crédit mutuel Leasing	43 392,00	8 678,40	23 865,60	8 678,40	10 848,00
612 236 00	Colonne (1) & Caméra Contrôle Unit (2)	Crédit mutuel Leasing	136 199,40	27 239,88	70 369,69	27 239,88	38 589,83
612 237 00	Microscope Ophtalmique	Crédit mutuel Leasing	132 734,40	26 546,88	37 608,08	26 546,88	68 579,44
612 239 00	Matériel Ophtalmologique	Crédit mutuel Leasing	122 199,60	24 439,92	30 549,90	24 439,92	67 209,78
612 238 00	Equipement Ophtalmologique	Crédit mutuel Leasing	129 225,00	25 845,00	32 306,25	25 845,00	71 073,75
612 240 00	Echographe Médecine	Crédit mutuel Leasing	48 378,00	4 837,80	4 837,80	9 675,60	33 864,60
612 241 00	Tknibone Phantom	Crédit mutuel Leasing	32 113,20	2 140,88	2 140,88	6 422,64	23 549,68
TOTAL			955 523,75	176 243,36	430 647,70	175 408,92	349 467,13

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Charges constatées d'avance : 204 280 €

Produits constatés d'avance : 0 €

CHARGES, PRODUITS EXCEPTIONNELS

Les charges exceptionnelles sont composées :

- De l'abondement de la Prime d'intéressement 2024 : 80 706 €
- De factures et charges antérieures passées sur l'année 2025 : 62 834 €
- Des Indus CPAM HAD 2023 : 44 860 €

Les produits exceptionnels sont composés :

- Des avoirs et escomptes fournisseurs : 39 563 €
- La régularisation des loyers d'un locataire sur exercice antérieur : 2 847 €
- Les subventions reçues concernant les exercices antérieurs 13 684 €

Toutes les charges exceptionnelles et tous les produits exceptionnels concernent des opérations de gestion.



VARIATION DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

	Subventions au 31/12/2024	Augmentations	Diminutions	Subventions au 31/12/2025
Subventions d'équipement	328 772 €	56 481 €	0 €	385 253 €
Autres Subventions d'investissement	0 €	0 €	0 €	0 €
Montant total	328 772 €	56 481 €	0 €	385 253 €
Q/P virées au compte de résultat	90 948 €	38 525 €	0 €	129 473 €

SUBVENTIONS EXPLOITATION CONSTATEE AU RESULTAT 2025

	Montant 31/12/2025
Subventions d'exploitation	1 507 098
Subventions d'investissement	38 525
TOTAL	1 545 623



INFORMATION RELATIVE AUX ENTREPRISES LIEES

Au titre de l'exercice 2024, le G.I.E. Saint-François – Imagerie Médicale a constaté un bénéfice de 64 403 €.

L'assemblée générale ordinaire du 12 juin 2025 à décider de déroger à l'article 28 du contrat constitutif du GIE et d'affecter l'intégralité du résultat bénéficiaire au poste « Autres réserves ».

INFORMATIONS CONCERNANT L'EFFECTIF MOYEN AU 31/12/2025

ETP Moyen annuel rémunéré 2025	Nbre de pers. Au 31/12/2025
331	368

